

Formation à l'animation de la Fresque du Climat  
**Charte de coopération entre Cap Business Océan Indien et le consultant**

---

Dans le cadre de la formation à l'animation de la Fresque du Climat, organisée par Cap Business Océan Indien en marge du 13<sup>e</sup> Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI) à Maurice,

je soussigné(e), \_\_\_\_\_

Atteste avoir pris connaissance du déroulé de la formation prévue le vendredi 14 octobre 2022 et des conditions de participation.

Après la formation, je m'engage à :

- Rester en contact avec Cap Business OI afin d'assurer un suivi précis du nombre personnes sensibilisées durant mes ateliers de la Fresque du Climat ;
- M'enregistrer auprès de l'Association de la Fresque du Climat afin d'être référencer dans la base de contacts d'animateurs accrédités dans le monde ;
- Animer au moins 5 ateliers par an sur mon territoire dans le cadre d'une prestation de service rémunérée en complète discrétion avec des entreprises. Pour le premier atelier, Cap Business OI s'engage à m'apporter un soutien par la mise à disposition virtuelle d'un animateur plus expérimenté ;
- Intervenir à la demande de Cap Business OI pour animer un atelier en entreprise (avec rémunération) ou auprès d'associations/ONG (bénévolement) dans une démarche d'inclusion des femmes et des jeunes. La demande d'intervention auprès d'associations/ONG ne sera pas obligatoire, mais se fera sur une base volontaire afin de sensibiliser d'autres publics aux enjeux du climat.
- A fournir les éléments nécessaires à Cap Business OI à des fins de communication auprès de ses partenaires et dans les médias, incluant les réseaux sociaux, ainsi que d'autres supports, afin de valoriser cette action.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2022

Signature : \_\_\_\_\_

